

SirtAQUI

L'info des offices de tourisme



de Nouvelle-Aquitaine



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



UNION EUROPÉENNE

Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER): l'Europe investit dans les zones rurales

Catalogue de Données du Système d'Information Régional Touristique de Nouvelle-AQUitaine

Sommaire

Sommaire.....	2
Préambule.....	3
Description des objets touristiques	4
Collecte, constitution et contrôle des données SIRTAQUI.....	5
Statut et nommage des champs SIRTAQUI	6
Format et récupération des Données	7
Tableau synthétique.....	7
Liste des Données SIRTAQUI.....	8
Aires de camping-car (ACC ou ACCAM)	8
Hébergements collectifs (HCO ou HCOLL).....	8
Chambres d'hôtes (HLO).....	10
Meublés de tourisme (HLO).....	10
Hôtellerie (HOT).....	10
Hôtellerie de plein air (HPA)	11
Résidences de Tourisme (RET ou RETOU).....	11
Villages de Vacances (VIL).....	11
Activités sportives (ASC).....	11
Activités culturelles (ASC).....	12
Prestataires de séjours itinérants (ASC)	12
Sites de dégustations (DEG).....	12
Équipements de loisirs (LOI)	14
Thermalisme (TRMAL).....	14
Artisans d'art (PCU)	15
Musées (PCU).....	15
Centres d'interprétations (PCU).....	15
Parcs et jardins (PCU)	15
Petit patrimoine rural (PCU).....	16
Sites et monuments historiques (PCU).....	16
Visites guidées (PCU).....	16
Sites naturels (PNA)	17
Associations	19
Commerces et services	20
Contactés du Réseau SIRTAQUI.....	22
Liste des documents à télécharger.....	25

Préambule

Les Comités Départementaux du Tourisme (CDT), Agences de Développement Touristique (ADT) et le Comité Régional du Tourisme (CRT) ont pour mission de promouvoir le tourisme dans la région et les départements.

Pour cela en Nouvelle-Aquitaine, sept départements (Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Deux-Sèvres et Vienne) s'allient pour accroître l'efficacité de leur promotion et renforcer l'attractivité de leurs destinations en contribuant, ensemble, à la collecte, la saisie, l'enrichissement, la vérification la mutualisation et l'utilisation des données au sein du SIRTAQUI (Système d'Information Régional Touristique de Nouvelle-AQUitaine).

Le réseau SIRTAQUI élargit la diffusion des données de cette base de données touristiques commune dans le respect de la mission pour laquelle elles ont été collectées, pour :

- observer et aménager les territoires,
- contribuer aux ressources économiques en multipliant la visibilité des professionnels du tourisme et en assurant celle des destinations de Nouvelle-Aquitaine auprès du grand public.

Ce catalogue présente les données de la base SIRTAQUI disponibles.

Des jeux de données sont mis à disposition en open data, notamment :

- sur la plateforme nationale de données touristiques, DATAtourisme
→ <https://diffuseur.datatourisme.fr/>
- sur la Plateforme de données de Nouvelle-Aquitaine :
→ <https://www.pigma.org/>
- sur le site du Réseau SIRTAQUI
→ <https://www.sirtaqui-aquitaine.com/vous-souhaitez-diffuser-des-donnees/>

Il est possible de demander des jeux personnalisés sur demande. Merci de vous adresser alors au Comité Régional de Tourisme de Nouvelle-Aquitaine, pilote du Réseau SIRTAQUI, à l'adresse suivante : sirtaqui@na-tourisme.com

Définitions

« Représentant du SIRTAQUI » désigne l'organisme (Comité Régional de Tourisme de Nouvelle-Aquitaine, Comité Départemental du Tourisme de la Dordogne, des Landes, de Lot-et-Garonne, Gironde Tourisme, Agence de Développement Touristique Béarn Pays basque, Département des Deux-Sèvres et/ou Département de la Vienne) mettant à disposition les Données en vue de leur réutilisation.

« Données » désigne les informations publiques, y compris leurs éventuelles mises à jour successives, disponibles dans des fichiers ou des syndications open data sous licence ODbL.

« Bénéficiaire » désigne la personne physique ou morale souhaitant réutiliser les Données.

Description des objets touristiques

Différents objets touristiques sont répertoriés dans la base de Données SIRTAQUI :

- les hébergements,
- les restaurants,
- les prestataires d'activités et de loisirs,
- les lieux de dégustation,
- les itinéraires,
- les offres thermalisme (stations et établissements),
- les sites de patrimoine culturel ou naturel,
- les organismes, dont les institutionnels du tourisme (Offices de Tourisme, CDT/ADT/CD et CRT),
- les fêtes et manifestations,
- les produits touristiques packagés,
- les commerces et services,
- les associations.

Chaque type d'offre est renseigné par :

- la définition, en une ou plusieurs rubriques, du type d'offre concerné,
- l'adresse, avec commune officielle et commune touristique,
- les moyens de communication grand public (téléphone filaire ou cellulaire, fax, mèl et site web) et, le cas échéant, le lien de réservation directe,
- des descriptions commerciales (pour tous, pour le département ou la région, textes classiques, rédigés pour les éditions ou les supports mobiles),
- des tags web-éditoriaux pour une bonne exploitation des données sur supports numériques,
- des marques, labels et autres signes de reconnaissance, dont le label Tourisme et Handicaps,
- les informations légales (dont RCS et SIRET),
- les éléments de localisation (en ville, à la campagne, à proximité d'une autoroute, en forêt, dans le vignoble, ...),
- les moyens d'accès (autoroute, nationale, routes départementales, ... avec nom et distance) et textes « Comment venir » et « Comment venir en transport en commun »,
- les coordonnées Googlemap,
- la position de l'offre par rapport aux itinéraires les plus proches,
- les dates d'ouverture, avec jours et horaires quand cela s'impose,
- les langues parlées,
- l'accessibilité (personnes en situation de handicap, groupes, animaux),
- les tarifs et les moyens de paiement acceptés,
- les équipements, services, activités proposées sur place, voire à proximité,
- des photos, vidéos et autres supports multimédia dont les réseaux sociaux.

S'ajoutent, suivant le type d'objet touristique :

- des adresses complémentaires, comme celle du gestionnaire ou du propriétaire, de l'organisateur pour les évènements,
- les classements Atout-France,
- les chaînes,
- le descriptif des hébergements, dont la capacité, les éléments de confort, les formules proposées, les salles de réunion d'affaires,
- le planning de réservation,
- la durée maximale de séjour (aires de camping-car),
- des liens et informations de plateformes de réservation,
- le montant de la taxe de séjour,
- les conditions de visites des sites de découverte.

Une qualification thématique des offres a été organisée ; elle est disponible sous conditions pour des tiers au Réseau SIRTAQUI. Les réutilisateurs des données peuvent ainsi identifier les hébergements, activités et de loisirs, sites touristiques, itinéraires sur les thèmes suivants : bien-être-détente, cheval, Compostelle, développement durable et écotourisme, famille, gastronomie, golf, neige, œnotourisme, pêche, randonnée pédestre, ski, surf, tourisme d'affaires, tourisme fluvial (activités autour et sur l'axe fluvial), vélo, VTT, cours de cuisine, offres insolites.

Des informations attribuées par le système sont disponibles à l'export pour chaque fiche :

- la date de création,
- la date de dernière modification,
- le nom du producteur principal des données, responsable de la fiche,
- l'adresse postale du producteur (sous réserve),
- l'adresse mèl et le site internet du producteur (sous réserve),
- le code INSEE de la commune où se situe l'offre et donc la liste des zones (géographiques, touristiques, ..., paramétrables à volonté) dont cette commune fait partie,
- la latitude et la longitude de l'offre.

Collecte, constitution et contrôle des données SIRTAQUI

Chaque membre du réseau d'informations touristique de Nouvelle-Aquitaine contribue à son échelle à la qualité des Données.

Le CRT anime le Comité de Pilotage et le Comité Technique du SIRTAQUI qui conduisent le dispositif. Dans ce cadre, il coordonne le maintien et l'évolution du tronc commun d'informations, la mise en place de règles communes de saisie, de contrôles et de diffusion des Données, l'harmonisation des procédures et des calendriers, les échanges de bonnes pratiques. Il assure la traduction de certaines Données, la diffusion des Données régionales vers des partenaires tiers du réseau et en open data.

Chaque CDT/ADT/CD organise le travail de l'ensemble des acteurs du tourisme de son territoire pour collecter et saisir les données : offices de tourisme, syndicats d'initiative, CCI, communes, communautés de communes et pays directement concernés, réseaux départementaux Gîtes de France, Clévacances, Logis, Bienvenue à la Ferme, ...

Outre l'administration générale du système, l'animation et la formation du réseau, le CDT/ADT/CD peut saisir les informations réglementaires (classement, labels), certaines traductions et assurer le suivi des offres des zones blanches (non prises en charge par un OT).

Les CDT/ADT/CD effectuent de fréquents contrôles de la qualité des données.

Les offices de tourisme (OT), qui disposent des connaissances les meilleures et les plus actualisées de l'offre (géolocalisation, conditions d'ouverture, tarifs, ...), s'engagent, en concertation avec le CDT/ADT/CD et selon leurs ressources internes, à gérer les Données de leur territoire de compétence dans le SIRTAQUI de la manière la plus exhaustive et la plus qualitative possible.

Toujours en concertation avec le CDT/ADT/CD et selon les choix des départements, certaines structures interviennent pour gérer les Données qui les concernent, prenant en charge tout ou partie de l'offre, par exemple les organismes têtes de réseaux, tels que les relais départementaux Clévacances, Gîtes de France, Bienvenue à la Ferme, Logis, ...

Les données SIRTAQUI font l'objet d'une mise à jour annuelle entre août et décembre via l'envoi de questionnaires par le CDT/ADT/CD, l'OT ou le partenaire concerné.

Elles sont également suivies régulièrement via un extranet pro, au fil des contacts avec les professionnels ou tout interlocuteur faisant remonter une demande de correction ou de modification.

Toute donnée saisie fait l'objet d'une vérification/validation par un institutionnel du tourisme (OT, CDT/ADT/CD ou CRT).

Les données SIRTAQUI diffusées répondent à des règles de qualité.

Certaines sont partagées par tous, comme l'obligation d'être à jour (à minima les dates d'ouverture et, autant que faire se peut, les tarifs). D'autres varient selon les exigences du réseau concerné.

Dans tous les cas, il est demandé à tous les membres du réseau SIRTAQUI d'apporter une attention particulière à la complétude des données, l'orthographe, la rédaction des descriptifs commerciaux et la traduction.

Pour en savoir plus : www.sirtaqui-aquitaine.com

Statut et nommage des champs SIRTAQUI

Les fiches ont un identifiant TourinFrance sur le modèle suivant :

« Type + AQU + numéro du département précédé d'un zéro + lettres et chiffres »

Le type correspond aux bordereaux TourinFrance :

- HOT pour Hôtel,
- HPA pour Hôtellerie de Plein Air (Campings),
- HLO pour Meublés et Chambres d'Hôtes,
- HCOLL ou HCO pour Hébergements collectifs (gîte de groupe, auberge de jeunesse, ...),
- VIL pour Villages de Vacances,
- ACCAM ou ACC pour Aires de Camping-Car,
- RETOU ou RET pour Résidences de Tourisme,
- ASC pour Activités sportives, activités culturelles et prestataires de séjours itinérants,
- LOI pour Équipements de Loisirs,
- DEG pour sites de Dégustation (producteurs de produits du terroir),
- ITI pour Itinéraires,
- TRMAL pour Thermalisme,
- PCU pour Patrimoine Culturel (musées, parcs et jardins, sites et monuments historiques, ...),
- PNA pour Patrimoine Naturel,
- RES pour Restaurants,
- ORG pour Organismes,
- FMA pour Fêtes et manifestations,
- OP031 pour Produits touristiques,
- A0013 pour Commerces et services,
- A0014 pour Associations.

Les chiffres et les lettres assurent un identifiant unique à chaque fiche (autrement appelée « offre »).

Des règles de nommage pour chaque champ ont été définies. **Le détail de la nature des champs et de la charte de nommage est disponible dans des documents annexes.** Toutes les informations se trouvent sur notre site internet et y sont tenus à jour : <https://www.sirtaqui-aquitaine.com/vous-souhaitez-diffuser-des-donnees/>

Format et récupération des Données

Les Données peuvent être transmises dans des fichiers aux formats csv ou xml ainsi que dans des flux webservice (json, odata).

Un ensemble de jeux de données prédéfinis est disponible dans chacun de ces formats. Les jeux peuvent par ailleurs être construits à la carte, sur demande.

Des règles de nommage pour chaque champ ont été définies. **Le détail de la nature des champs et de la charte de nommage est disponible dans des documents annexes.** Toutes les informations se trouvent sur notre site internet et y sont tenus à jour : <https://www.sirtaqui-aquitaine.com/vous-souhaitez-diffuser-des-donnees/>

Tableau synthétique

Un tableau synthétique, remis à jour une fois par an, présente le nombre d'offres par type d'objet touristique.

Il détaille le nombre d'offres dotées :

- d'un descriptif commercial,
- d'au moins une photo,
- d'une géolocalisation googlemap précise,
- de ces trois qualités.

Toutes les informations :

<https://www.sirtaqui-aquitaine.com/vous-souhaitez-diffuser-des-donnees/>

Liste des Données SIRTAQUI

Les Hébergements

Aires de camping-car (ACC ou ACCAM)

Le SIRTAQUI recense un maximum d'aires de camping-cars. Ce peut être :

- des aires de services
- des aires de stationnement
- des aires de camping-cars (stationnement et services)

Les aires sont publiques ou privées. Dans ce dernier cas, elles portent simplement le nom du site où elles se trouvent (ex : Château Cazaux-Normand, Domaine de Grand Homme).

Sont saisies ici les aires qui ne font pas partie d'un camping. Il est possible d'exploiter ensemble en sortie de SIT ces aires et les campings qui accueillent les camping-caristes.

Hébergements collectifs (HCO ou HCOLL)

Le SIRTAQUI recense un maximum d'hébergements collectifs :

- Accueil pèlerins
- Auberge de jeunesse
- Centre d'accueil de groupes
- Centre international de séjour,
- Centre de vacances (colonies, centres réservés à une entreprise)
- Centre international de séjour
- Gîte de groupe / séjour
- Gîte d'enfants
- Gîte d'étape
- Maison familiale de vacances
- Refuge classé gardé

Une auberge collective est un établissement commercial d'hébergement qui offre des lits à la journée dans des chambres partagées ainsi que dans des chambres individuelles à des personnes qui n'y élisent pas domicile (Code du tourisme : article L 312-1). Elle poursuit une activité lucrative ou non. Elle est exploitée, par une personne physique ou morale, de manière permanente ou saisonnière. Elle est dotée d'espaces collectifs dont au moins un espace de restauration. Les sanitaires sont communs ou privatifs dans les chambres. Elle peut comprendre un ou plusieurs bâtiments collectifs.

L'auberge collective est une nouvelle catégorie d'hébergement touristique marchand qui regroupe désormais : les auberges de jeunesse (ancien article L325-2 du code du tourisme), les « hostels », les centres internationaux de séjour, voire certains refuges de montagne.

La création du nouveau statut d'auberge collective a emporté corrélativement l'abrogation de la catégorie des auberges de jeunesse. Le nouveau texte (article L 312-1 du code du tourisme) est d'application directe et est entré en vigueur le 30 décembre 2019.

Voir les modalités de cette décision :

<https://www.entreprises.gouv.fr/fr/tourisme/conseils-strategie/hotellerie-hotels-de-tourisme-et-auberges-collectives>

Les « Accueils pèlerin » sont des hébergements qui déclarent recevoir les personnes en route (à pied, à vélo, voire à cheval) vers Compostelle. Ce peut être des gîtes d'étape, des gîtes ou centre d'accueil de groupe, quelques auberges de jeunesse ou centres internationaux de séjour placés sur l'un des itinéraires jacquaires ou à proximité immédiate. Ce sont aussi des hébergements spécifiquement, uniquement parfois, dédiés aux pèlerins de Compostelle tenus par une municipalité ou un privé.

Les centres de vacances (ou colonies de vacances) sont des accueils collectifs avec hébergement pour les jeunes âgés de 4 à 17 ans lors de leurs congés scolaires, professionnels ou de leurs loisirs. Les groupes accueillis sont composés d'au minimum 12 enfants et/ou adolescents pour une durée supérieure à 5 nuits.

Les organisateurs, associations ou collectivités locales, qui proposent de tels accueils sont tenus de les déclarer auprès des services déconcentrés du ministère chargé de la jeunesse.

Cette catégorie d'accueils de mineurs était en vigueur jusqu'au 31 août 2006. Depuis les accueils collectifs de mineurs à caractère éducatif sont répartis différemment.

Les centres de vacances réservés à une entreprise sont saisis en base pour les besoins de l'Observatoire régional de tourisme et de l'INSEE. Ils ne sont pas accessibles au grand public, donc non diffusés.

Une auberge de jeunesse est un établissement régi par une association à but non lucratif. Elle offre aux usagers un hébergement et un service de restauration limité et/ou une cuisine individuelle de même que d'autres prestations, programmes et activités. Ces derniers sont principalement destinés aux jeunes dans un objectif éducatif et récréatif.

Elle possède un double agrément Ministère de la Jeunesse et des Sports et Ministère de l'Éducation Nationale.

Les gîtes de groupes / séjour sont des gîtes de grande capacité (de 12 à 50 personnes) ; ils peuvent être également gîtes d'étape

Ils sont équipés d'espaces de vie, de couchages en chambre ou en dortoir avec une literie confortable (les draps peuvent parfois être fournis), de sanitaires collectifs ou privatifs.

Les gîtes d'étape accueillent des randonneurs (pèlerins, pédestres, équestres, cyclistes...).

Les gîtes d'enfants sont des gîtes spécialisés dans ce type d'accueil tous labellisés par les Gîtes de France.

Un centre international de séjour a double vocation : lieu d'hébergement et de restauration, c'est aussi un lieu culturel. Son concept repose sur la convivialité, la rencontre et les échanges internationaux. Il dispose donc d'importants espaces collectifs favorisant la découverte et la rencontre.

Il possède un double agrément Ministère de la Jeunesse et des Sports et Ministère de l'Éducation Nationale.

Les maisons familiales de vacances sont des établissements sans but lucratif, à caractère social, familial et culturel qui ont pour principale vocation l'accueil des familles pendant leurs vacances et leurs loisirs. Elles sont, en priorité, ouvertes aux familles ayant des revenus modestes.

Elles sont agréées par la DDASS.

Une maison familiale de vacances peut être composée de natures d'hébergement variées : appartement, gîte, chambre, emplacement (type camping).

Un refuge est un hébergement recevant du public, gardé ou non, situé en altitude dans un site isolé. Cette notion d'isolement se caractérise par l'absence d'accès - par voie carrossable et par remontée mécanique téléportée ouvertes au public - et par l'inaccessibilité du lieu, pendant au moins une partie de l'année, aux véhicules et engins de secours.

Sa vocation est d'offrir un hébergement à caractère collectif à des personnes de passage. Le décret du 23 mars 2007 limite sa capacité à 150 personnes et autorise l'accueil de mineurs, malgré la promiscuité de l'hébergement. Il prévoit aussi que le refuge peut disposer d'aménagements permettant de dispenser un service de restauration. Compte tenu de sa fonction d'intérêt général d'abri, le refuge dispose en permanence, à l'intérieur, d'un espace ouvert au public. Lorsque le refuge est gardé, cet espace comprend au moins une salle permettant de consommer ses propres provisions. Dans le cas contraire, cet espace doit également offrir un hébergement sommaire.

La majorité des refuges de montagne sont aujourd'hui gérés par le Club alpin français (Fédération française des clubs alpins et de montagne).

Chambres d'hôtes (HLO)

Le SIRTAQUI recense un maximum de chambres d'hôtes.

Seules les chambres d'hôtes labellisées sont régulièrement contrôlées (Accueil Paysan, Bienvenue à la Ferme, Clévacances, Famille Plus, Fédération des Relais d'Étape de Tourisme Équestre (FRETE), Fleurs de Soleil, Gîtes de France, La Clef Verte, Rando Gîte, Roulottes de Campagne, Vignobles et Chais en Bordelais).

Les établissements de plus de 5 chambres ne sont pas des chambres d'hôtes et sont saisis en tant qu'hôtel, même si les propriétaires souhaitent les rattacher aux chambres ou maison d'hôtes.

Meublés de tourisme (HLO)

Le SIRTAQUI recense un maximum de meublés/locations de vacances. Sont diffusés :

- les meublés classés Tourisme,
- les meublés labellisés (Accueil Paysan, Bienvenue à la Ferme, Clévacances, Famille Plus, Fédération des Relais d'Étape de Tourisme Équestre (FRETE), Fleurs de Soleil, Gîtes de France, La Clef Verte, Rando Gîte, Roulottes de Campagne, Vignobles et Chais en Bordelais), classés ou non,
- les meublés déclarés en Mairie ou non,
- les meublés ni classés ni labellisés.

Chaque fiche correspond à un meublé, mais il peut y avoir une fiche présentant par exemple un village de gîtes.

Hôtellerie (HOT)

Le SIRTAQUI recense tous les hôtels, classés ou non, y compris des établissements qui veulent être considérés comme des chambres d'hôtes mais ne répondent pas aux critères (plus de 5 chambres et de 20 personnes).

Seuls les hôtels classés sont contrôlés régulièrement (de 1 à 5 étoiles).

Hôtellerie de plein air (HPA) renommé Campings

Le SIRTAQUI recense tous les campings, classés ou non. La définition de chaque type de camping est disponible en ligne sur le site de la DGE.

<https://www.entreprises.gouv.fr/tourisme/hotellerie-plein-air>

Seuls les campings classés sont contrôlés régulièrement (de 1 à 5 étoiles, Parc résidentiel de loisirs, Aire naturelle).

Résidences de Tourisme (RET ou RETOU)

Le SIRTAQUI recense toutes les résidences de tourisme.

<https://www.entreprises.gouv.fr/tourisme/residences-tourisme>

Seules les résidences de tourisme classées sont contrôlées régulièrement (de 1 à 5 étoiles).

Villages de Vacances (VIL)

Le SIRTAQUI recense tous les villages de vacances.

<https://www.entreprises.gouv.fr/tourisme/villages-vacances>

Seuls les villages de vacances classés sont contrôlés régulièrement (de 1 à 5 étoiles).

Les activités et loisirs

Activités sportives (ASC)

Sont saisis ici les prestataires proposant une activité sportive, en règle générale dépendant d'une fédération sportive. Il y a des exceptions, comme l'accrobranche, la location de vélos ou de matériel de surf, les gyropodes, les jeux de laser, ...

Type d'activités sportives : 4 x 4, Accro-branches, Alpinisme, Arts martiaux, Athlétisme, Attelage, Automobile, Avion de tourisme, Aviron, Badminton, Balade à poney, Ball trap, Baseball, Basket, Beach volley, Bodyboard, Bouées tractées, Boxe, Bubble Ball, Buggies, Canoé kayak, Canotage, Canyoning, Catamaran, Cerf volant, Char à voile, Chasse, Chiens de traîneau, Conduite sur glace, Cyclotourisme, Danse, Deltaplane, Descente BDD, Echasses, Equitation, Escalade, Escrime, Fitness, Fly Fish, Flyboard, Flysurf, Football, Football américain, Golf, Grimpe d'arbre, Guide de haute montagne, Gymnastique, Gyropode, Handball, Handbike, Hélicoptère, Hockey sur gazon, Hockey sur glace, Hot dog, Hydraviation, Hydrospeed, Jet-ski, Jeu de laser, Karting, Kayak de mer, Kite-surf, Marche nordique, Monoski, Montgolfière, Moto, Moto-cross, Motonautisme (bateau à moteur), Multisport, Musculation, Natation, Orientation, Paint-ball, Parachute ascensionnel, Parachutisme, Parapente, Patinage, Pêche, Pêche en mer, Pédalo, Pelote basque, Pétanque, Ping-pong, Pirogue, Planche à voile, Planeur, Plongée, Polo, Quad, Quille, Rafting, Randonnée avec âne porteur, Randonnée équestre, Randonnée pédestre, Raquettes, Remise en forme, Roller / skate, Rugby, Saut à l'élastique, Sauvetage côtier, Scooter, Scooter de neige, Scooter de mer, Ski alpin, Ski d'été, Ski de fond, Ski de randonnée, Ski nautique, Skwal, Spéléologie, Sports à voile, Squash, Stand-up-paddel-board,

Surf, Surf bike, Surf des neiges, Tennis, Tir, Tir à l'arc, Trial, Trotinette, Tyrolienne, ULM, Vélo électrique, Via cordata, Via ferrata, Voile, Vol à voile, Volley ball, VTT, VTT électrique, Wake board, Water-polo, Wave-ski, Yoga

Toutes les activités ne sont pas représentées dans la base (les prestataires qui les proposent ne sont pas saisis).

Certains sports sont plutôt réservés à une pratique locale (ex : football, basket). Dans cette base de données à vocation touristique, les offres dans ces disciplines ne sont donc pas exhaustives.

Activités culturelles (ASC)

Sont saisis ici les prestataires proposant une prestation où le visiteur est « actif ». Les galeries d'art, les musées, les artisans d'art ne proposant pas de cours ou de stage sont référencés dans d'autres répertoires.

Type d'activités culturelles : Archéologie : fouilles, Arts du spectacle, Astrologie, Astronomie, Bijouterie, Botanique, jardin, Calligraphie, Céramique, Chant et chorale, Chantiers restauration, Cours de langue, Faune flore, Gastronomie, Geocaching, Géologie, Informatique, Jeux / Jeux de société, Littérature, Maquette – aéromodélisme, Maroquinerie, Mosaique, Multimédia, Musique instrumentale, Œnologie, Ornithologie, Patrimoine, Peintures arts graphiques, Philatélie, Photographie, Poterie, Reliure et encadrement, Retraite spirituelle, Savoir-faire artisanal, Sculpture, Théâtre, Tissage, Travail du bois, Travaux d'aiguille, Vannerie

Toutes les activités ne sont pas représentées dans la base (les prestataires qui les proposent ne sont pas saisis).

Prestataires de séjours itinérants (ASC)

Un prestataire de séjours itinérants doit proposer un produit avec au moins une nuitée.

Formules itinérantes : Ânes porteurs, Automobiles, Bateaux à moteur habitables, Camping-car, Croisières fluviales, Croisières maritimes, Cyclo, Équestre, Pédestre, Raquette, Roulottes, Voiliers habitables

Toutes les activités ne sont pas représentées dans la base (les prestataires qui les proposent ne sont pas saisis).

Sites de dégustations (DEG)

Les prestataires enregistrés sont essentiellement des producteurs de produits du terroir qui proposent une visite de leur exploitation et, souvent, la dégustation de leurs produits. D'autres types de sites de dégustations trouvent leur place dans ce répertoire :

- des établissements artisanaux ou industriels proposant visite et dégustation (chocolaterie...),
- des « Cafés de pays » ne proposant pas de restauration,
- les « Goûters à la ferme » de Bienvenue à la Ferme,
- des boutiques de producteurs rassemblés, où la très grande majorité des produits provient des environs (du département, voire des départements voisins),

- des artisans de bouche, adresses reconnues pour leur excellence et pour des produits emblématiques (et c'est encore mieux s'il y a découverte d'un savoir-faire).

Voici les définitions des items de « Statut de l'exploitant.

Boutique de produits locaux emblématiques

C'est une boutique d'office de tourisme, de producteurs locaux HORS EXPLOITATION, PROPRIÉTÉ, DOMAINE, FERME, ... ou encore une épicerie fine vraiment à conseiller à nos visiteurs.

Producteur

Ce sont toutes les exploitations agricoles (quel que soit le produit, y compris les maraîchers, les éleveurs, les ostréiculteurs, ...) et propriétés viticoles.

Si le producteur vend son produit brut, il est simple "producteur".

S'il transforme son produit (lait, fruits, viandes, ...), il devient alors aussi "Producteur artisanal" (voir la définition ci-dessous).

Quand les produits initiaux ne sont pas produits sur place, alors la fiche est aussi celle d'un "Producteur artisanal" (et non simple « Producteur »).

À NOTER : Pour la bière, le vin, les spiritueux et les eaux-de-vie, on considèrera que c'est un producteur, le produit initial (le houblon, le raisin, les vins) n'étant pas destiné à être consommé tel quel.

Producteur artisanal

Tout producteur qui transforme son produit et toute personne ou entreprise qui transforme des produits qu'elle n'a pas produit elle-même (mais qui, de préférence, viennent de la région, sauf quelques exceptions comme le café ou le chocolat) est un "Producteur artisanal".

Si le producteur transforme lui-même son produit (lait, fruits, viandes, ...), il devient alors aussi "Producteur artisanal".

Ex : chocolaterie, confiserie, confitureries, conserveries, fromageries, huileries, fabricants de jus de fruits, de pains (celui qui a fait aussi sa farine et ne tient pas une boulangerie au sens du commerce), de produits de canards gras ou d'oies grasses, de spécialités à base de noisettes ou de pruneaux, producteurs de pruneaux ou de salaisons

Producteur en commerce de bouche

Ce sont des commerces alimentaires, plutôt en ville ou en bourg. Ceux qui vont nous intéresser sont les boulangeries, pâtisseries, charcuteries, boucheries, triperies, volaillers, chocolateries (de plus petite taille que les artisans cités ci-dessus) et glaciers, qui vont fabriquer leurs produits.

Il est bien sûr demandé de sélectionner les meilleurs d'entre eux, les adresses à recommander, éventuellement avec spécialités locales connues et réputées. Les autres restent promus dans "Commerces et services" (et peuvent être exploités ensemble si besoin).

Brasseur

Il y a de plus en plus de demandes et de plus en plus de production de bière.

Cet item peut être coché avec celui de « producteur » ; les produits de base (le houblon, l'orge) n'étant pas destinés à être consommés tel quel, le produit final est la bière.

Éleveur

Désigne toutes les exploitations avec élevage animal, bovin, ovin, porcin, volailles, ...

Groupement de producteurs

Quand plusieurs producteurs travaillent ensemble (notamment pour une boutique), il suffit de cocher ce statut, "Producteur" serait une répétition et peut induire en erreur.

Les autres offres – autres artisans alimentaires, épiceries fines, boutiques de produits du terroir, trouvent place dans Commerces et services. Il est possible d'associer les données des deux bordereaux pour l'affichage grand public.

Pass et formule dégustation

Produits touristiques autour de la découverte et de la dégustation des produits du terroir.

Type de produits alimentaires : Algues, Asperges, Bières, Biscottes, Blonde d'Aquitaine, Café / thé, Caviar, Châtaigne, Cidre, Confiserie / chocolat, Confitures, Conserverie, Eau, Eau-de-vie de prune, Épice, Escargots, Floc de Gascogne, Foie gras, Fraise, Fromage, Fruits / légumes, Fruits de mer, Glaces, Huile, Huître, Jus de fruits, Melons, Noisettes, Noix, Pain, Pâtisserie, Piment, Plantes médicinales, Poisson, Pommes, Produit apicole, Produits céréaliers, Produits de canards gras, Produits laitiers, Pruneaux, Salaisons, Spécialités à base de noisettes, Spécialités à base de pruneaux, Spiritueux, Tabac, Tomates, Truffe, Viandes, Vinaigre, Vins, Volailles

Équipements de loisirs (LOI)

Certains équipements sont plutôt réservés à un usage local (ex : jeux pour enfants, salle à louer). Dans cette base de données à vocation touristique, ces types d'offres ne sont donc pas exhaustifs.

Type d'activité ou d'équipement : Aérodrome, Aire de pique-nique, Archives, Balnéothérapie, Bar à thème, Bar à vins, Base de loisirs, Bateaux de croisières fluviales, Bateaux promenade, Bibliothèque - médiathèque, Boulodrome, Bowling, Calèche promenade, Casino, Cinéma, Circuit automobile ou moto, Club de plage, Club enfants, Cybercafé / Espace numérique, Discothèque, Ecluse, Espace de réunions, Ferme de découverte, Fronton, Galerie d'art, Ganaderia, Golf, Gymnase, Halte nautique, Haras, Hippodrome, Hotspot wifi, Jeux d'énigmes, Jeux pour enfants, Lac/Site de pêche, Mini-golf, Mur à gauche, Mur d'escalade, Parc à thèmes, Parc aquatique, Parcours de santé, Patinoire, Piscine, Piste cyclable, Piste de luge / bobsleigh, Piste de luge d'été, Piste de roller ou de skate board, Piste de ski alpin, Piste de ski de fond, Plage non surveillée, Plage surveillée, Point de vue / Table d'orientation, Ponton, Pontons handi-pêche, Port de plaisance, Promenade en voiture, Salle à louer, Salle de billard, Salle de congrès, Salle de remise en forme, Salle de spectacle, Salle de sport, Salle de squash, Site d'escalade conventionné, Slack lines, Snowboard, Spot de surf, Stade, Téléphérique touristique, Tennis, Terrain omnisports, Thalassothérapie, Toro Piscine, Trains touristiques, Tremplin, Trinquet, Vélodrome, Vélorail, Vivarium - aquarium, Yacht Club, Zoo - parc animalier

Thermalisme (TRMAL)

Le SIRTAQUI recense :

- les établissements de thermalisme,
- les stations thermales.

Les fiches de stations thermales (ex : Dax, Eaux-Bonnes) présentent les caractéristiques et les atouts de la source et du cadre touristique locaux.

Le patrimoine culturel

Ce bordereau recense tout ce qui est de la main de l'homme, dont :

- les parcs et jardins, même botaniques,
- les grottes avec art pariétal.

Artisans d'art (PCU)

Le SIRTAQUI recense un maximum d'artisans d'art. Ceux qui organisent des cours et des stages peuvent aussi apparaître dans les activités culturelles.

Type : Bijouterie, Calligraphie, Céramique, Maroquinerie, Mosaïque, Peintures arts graphiques, Photographie, Poterie, Reliure et encadrement, Sculpture, Tissage, Travail du bois, Travaux d'aiguille, Vannerie, Verrerie/Vitrail, Autre savoir-faire artisanal

Musées (PCU)

Le SIRTAQUI recense un maximum de musées :

- Musée de France
- Musée d'histoire naturelle
- Musée national
- Musée privé

Ils ont de multiples thèmes (beaux-arts, art moderne, art et traditions populaires, archéologie, gastronomie, histoire naturelle, littérature, musique, sciences et techniques, ...).

Centres d'interprétations (PCU)

Le SIRTAQUI recense un maximum de centres d'interprétations.

Ce sont des écomusées*, des maisons thématiques autour d'un personnage, d'un métier, d'un artisanat, d'un produit (alimentaire, objet de la vie quotidienne), d'un animal, d'un site naturel, ...

* Les écomusées seront souvent saisis en tant que musée, puisque ces établissements possèdent en général une collection et s'adressent au grand public.

Parcs et jardins (PCU)

Le SIRTAQUI recense un maximum de parc et jardins.

Dessinés par la main de l'homme, il s'agit d'arboretums, de conservatoires, de jardins botaniques ou jardins d'agrément, de parcs. Ils présentent une collection de végétaux plus ou moins large et thématique, parfois des serres.

Privés ou publics, ils peuvent être situés en ville, liés à un château voire un musée, ou bien chez des particuliers (exploitations agricoles, pépinières, maisons particulières, ...).

Ils peuvent être labellisés « Jardin remarquable ».

Petit patrimoine rural (PCU)

Le SIRTAQUI recense le petit patrimoine rural.

Il s'agit ici du patrimoine « utilitaire » ou vernaculaire. Très varié, cela recouvre, outre les items ci-dessus, des écluses, fours à pains, monuments officiels comme les monuments aux morts, certains bâtiments comme des corps de ferme, des cabanes de berger ou de vigneron, certains sites archéologiques ou sites industriels comme des ateliers d'artisans, ...

Type de petit patrimoine rural : Arène, Calvaire et enclos paroissiaux, Chapelle, Cimetière civil, Cimetière militaire et mémorial, Croix, Fontaine, Forges, Grotte/Rocaille, Lavoir, Maison et bâtiment, Mégalithe, Moulin, Phare, Pigeonnier, Pont, Puits, Ruines et vestiges, Séchoir à tabac, Site archéologique, Site industriel, Statue, Stèle, Tour

Sites et monuments historiques (PCU)

Le SIRTAQUI recense les sites et monuments.

Il s'agit de villes et villages, leurs quartiers et monuments (maison, tour, théâtre, vestiges, ponts, ...), d'églises, de cloîtres, de basiliques, abbayes, cathédrales et autre patrimoine religieux (croix, retables, ...), du patrimoine « utilitaire » (halles, jetées, fontaines, puits, lavoirs moulins, phares, écluses, fours à pains, pigeonniers, ...), de châteaux, de grottes avec art pariétal, d'arènes, ...

Ils peuvent être inscrits ou classés à l'inventaire des monuments historiques, patrimoine mondial de l'UNESCO, petites cités de caractère, plus beaux villages de France, secteurs sauvegardés, villes d'art et d'histoire, ZPPAUP.

Visite d'entreprise (PCU)

Les visites d'entreprise concernent tous secteurs d'activité (artisanat, alimentaire, textile, cosmétiques, énergie renouvelables, spiritueux, ...).

Les visites proposées sont régulières (plus de 30 jours/an), guidées par une personne de l'entreprise ou un intermédiaire (office de tourisme, association...) OU libres avec vue sur les processus de fabrication, les coulisses de l'entreprise (parcours découverte, espace muséographique...).

Visites guidées (PCU)

Le SIRTAQUI recense les visites guidées dans des villes ou des villages.

Il s'agit de visites de ville, de village, de site, générales et thématiques, accompagnées, qui ne sont pas ponctuelles (ce sont alors des événements saisis en fêtes et manifestations) mais répétées à un même rythme toute l'année ou pendant une période, organisées à la demande toute l'année ou pendant une période.

Peuvent apparaître aussi les itinéraires avec panneaux explicatifs, audio-guide, réalité augmentée, ...

Sites naturels (PNA)

Le SIRTAQUI recense les sites naturels.

Sont enregistrés les lieux qui offrent un intérêt particulier par leur faune, leur flore, leur géologie ou leur paysage. Ne sont inclus que les sites ouverts au public.

S'y trouvent les Parcs naturels nationaux et régionaux, les sites classés au Patrimoine mondial (UNESCO), les réserves naturelles, les sites classés ou inscrits, Natura 2000 ou encore les ZNIEFF. Il peut s'y trouver des fiches pour décrire un grand ensemble géologique (baie, estuaire, delta, rivière, fleuve ou vallée, ...), un phénomène naturel comme le mascaret ou la Belharra.

Type de milieu naturel : Dune, Forêts, Grotte, gouffre, Ile, Lacs, étangs, plans d'eau, marais, sources, Montagne (pic, cirque, col, ...), Rocher, falaise, gorge, Autre type de site naturel

Les Organismes (ORG)

Le SIRTAQUI recense des organismes divers, liés à l'activité touristique.

Il diffuse en particulier les offices de tourisme et leurs points d'accueil touristiques.

Type d'organisme institutionnel

Atout-France, Bureaux d'informations touristiques, Comités départementaux du tourisme, Comités régionaux du tourisme, Offices de tourisme et Syndicats d'initiative, Parcs nationaux, Parcs naturels régionaux, Pays d'accueil touristiques, Représentations étrangères (consulats), Services de l'État/ Institutions, Services tourisme des villes/Services information des mairies, UDOTSI, Autres

Type d'organisme privé

Associations d'information touristique, Centrales de réservation, Centres d'information jeunesse, Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Fédérations dans le domaine culturel, Fédérations dans le domaine des sports et loisirs, Groupements professionnels, Logis, Organismes consulaires, Organismes de défense et de gestion viticole, Autres organismes

Type d'organisme réceptif

Agences réceptives, Excursionnistes (dont tour de ville), Greeters, Guides, Promotion du tourisme d'affaires, Raconteurs de Pays, Relais Départemental des Gîtes de France, Salles de congrès, Séjours linguistiques, Services de réservation loisirs accueil, Transporteurs/Autocaristes et loueurs de véhicule

Type de transporteur

Autocaristes, Compagnies aériennes, Loueurs de véhicules, Transporteur pour itinérance, Voitures avec chauffeur/guide

Type d'infrastructure de transport

Aéroports, Autoroutes, Gares, Gares routières, Arrêts de car TER, Ports fluviaux, Ports maritimes

Type de collectivité territoriale et autre intercommunalité

Communauté d'agglomération, Communauté de communes, Communautés urbaine, Métropole, Conseil départemental, Conseil régional, Instances internationales, Instances nationales, Mairie, Pays Leader, Pays Loi Voynet, Autre intercommunalité

Les fêtes et manifestations (FMA)

Le SIRTAQUI propose un large agenda.

Différents critères permettent de sélectionner le type d'évènements souhaités :

- la catégorie,
- le ou les thème(s),
- le périmètre de promotion (local, régional, national et international).

Catégories : Animation patrimoine, Animations locales, Brocante, Carnaval, Commémoration, Compétition sportive, Concert, Conférence, Congrès, Défilé Cortège Parade, Divertissement, Exposition, Festival, Foire ou salon, Loisir nature, Marché, Meeting, Opéra, Pèlerinage et procession, Portes ouvertes, Rallye, Récital, Spectacle, Théâtre, Vide greniers Braderie, Visite

Thèmes : Agriculture, Animaux, Apéro-concert, Art lyrique, Artisanat, Arts créatifs/Arts plastiques, Astronomie, Athlétisme gymnastique, Automobile, Bal, Bande dessinée, Carte postale, Cerf volant, Chorale, Cinéma, Cirque, Comique, Course à pied, Danse, Fanfares bandas, Feux d'artifice, Fleurs plantes, Gastronomie, Golf, Hippisme, Historique, Jazz et blues, Jeux de société, Langue(s) régionale(s), Littérature, Magie, Marionnette, Médiéval, Mode, Modélisme, Montgolfière, Musique classique, Musique contemporaine, Musique de variété, Musique du monde, Musique folklorique (country), Musique sacrée, Musique traditionnelle, Noël, Patrimoine culturel, Pêche, Peinture, Pelote basque, Pétanque, Photographie, Poésie, Pop musique (rock, pop, rap, ...), Préhistoire, Quille de 6, Quille de 9, Randonnée, Rugby, Sculpture, Son et lumière, Sport collectif, Sport équestre, Sports aériens, Sports d'hiver, Sports mécaniques, Sports nautiques, Surf, Tauromachie, Tennis, Théâtre de rue, Trail, Vélo, Vidéo, Vin / œnologie / spiritueux, VTT

Une rubrique permet de distinguer les types de marchés : Marché au gras, Marché aux truffes, Marché estival, Marché nocturne, Marché traditionnel.

Une autre détaille les manifestations de tauromachie : Corrida, Course landaise, Jeux taurins / toro piscine.

Les itinéraires touristiques (ITI)

Le SIRTAQUI recense les itinéraires.

Ce sont des parcours à suivre en autonomie avec une fiche et/ou un tracé GPS, boucles ou linéaires, ouverts à différents types de pratique. Leur distance est indiquée ainsi que le temps et la difficulté de parcours selon le mode de locomotion.

Mode de locomotion : à cheval, à cyclomoteur, à moto, à pied, à roller, à VAE, à vélo, avec des roulettes, en 4x4 et quad, en bateau, en camping-car, en canoë, en course à pied, en gravel, en marche nordique, en raquette, en ski, en transports en commun, en voiture, en VTT

Type d'itinéraires : Eau vive, Equestre, Escalade, Fluvial, Maritime, Pédestre, Raquettes, Routier, Ski de rando, Trail, Vélo, VTT

Les restaurants (RES)

Le SIRTAQUI recense un maximum de restaurants :

- les restaurants et hôtels-restaurants,
- les fermes-auberges (si enregistrées auprès de la Chambre de Commerce),
- les bars et salons de thé,
- les traiteurs (sans restaurant),
- la restauration ambulante et points de vente à emporter.

À noter : Trois bordereaux recensent les bars.

- bar à thème et bar à vins en équipements de loisirs (théoriquement lieux sans restauration),
- bistrot / bar à vin en restauration (théoriquement pour ceux qui proposent des repas),
- bar – snack en Commerces et services, pour les sites qui n'ont pas d'intérêt touristique.

Catégories de restauration : Bistrot / bar à vin, Brasserie, Cafétéria, Cidrerie, Crêperie, Grill, Pizzeria, Restaurant gastronomique, Restaurant traditionnel, Restaurant à thème, Restauration rapide, Rôtisserie, Salon de thé

Spécialités culinaires : Cuisine africaine, Cuisine asiatique, Cuisine bio, Cuisine bistrannique, Cuisine casher, Cuisine des Iles, Cuisine diététique, Cuisine européenne, Cuisine gastronomique, Cuisine indienne, Cuisine japonaise/sushi, Cuisine méditerranéenne, Cuisine nord-américaine, Cuisine sud-américaine, Cuisine traditionnelle, Cuisine végétarienne, Fromagerie, Glaces, Nouvelle cuisine française, Pizza, Poisson / fruits de mer, Régionale française, Salades, Sandwichs, Tapas, Tartes, Triperies, Viandes

Les produits (OP031)

Un produit touristique comprend au moins deux prestations vendues ensemble, alliant par exemple hébergement, transport, restauration, activités de loisirs, ...

Les produits diffusés sont en cours de validité (dates renseignées).

Le nom du produit se trouve dans la « Raison sociale » de « Adresse ».

Les infos légales correspondent à celles de l'organisme qui vend le produit.

Les offres locales

Associations

Les associations sportives et culturelles accueillant un public local sont saisies dans ce bordereau.

Type d'associations : Caritative, Comité des fêtes, Culturelle, Intermédiaire, Sportive, Autre

Commerces et services

Les artisans de bouche et épiceries fines, sauf exceptions, sont saisis de préférence dans ce bordereau.

Y apparaissent aussi les grandes surfaces de sport proposant la location de matériel, sauf les loueurs de vélos, saisis en ASC.

Type de commerces et services : Administration, Alimentaire, Antiquaire/Brocanteur, Artisan, Assurance, Auto/Moto/Bateau/Cycle, Baby sitting, Banque, Bar - Snack, Bateau-taxi, Borne de recharge pour VAE, Boucherie/Charcuterie, Boulangerie/Pâtisserie, Caviste, Centre commercial, Chasse / Pêche, Chocolatier, Déchetterie, Décoration, Dépositaire carte pêche, Electricien, Esthétique, Fruits et légumes, Garagiste, Glacier, Hôpital/Clinique, Laverie, Librairie-Papeterie, Loueur de matériel de sport, Magasins, Mode, Parking, Pépiniériste/Fleuriste, Pharmacie/Para-pharmacie, Plombier/Chauffagiste, Point d'eau, Poissonnerie, Presse, Produits du terroir, Professionnel de santé, Salon de thé, Sanitaires, Santé - bien-être, Service, Service public, Services à la personne, Taxi, Transports

Annexes

- Contacts du Réseau SIRTAQUI
- Liste des documents à télécharger

Contacts du Réseau SIRTAQUI

Comité Régional de Tourisme de Nouvelle-Aquitaine

4 place Jean Jaurès CS 31759

33074 BORDEAUX Cedex

Tél : +33 5 56 01 70 00

www.tourisme-nouvelle-aquitaine.com

Contact SIRTAQUI : Florence PRÉDONZAN

Mèl : sirtaqui@na-tourisme.com

Corrèze Tourisme

Maison du Tourisme - 45 quai Aristide Briand

19000 TULLE

Tél : +33 5 44 41 90 20

www.tourismecorreze.com

Contacts SIRTAQUI : Philippe CONSTANTY et Alexandra MICHEL

Mèl : sirtaqui@correze.fr

Creuse Tourisme

Avenue Pierre Leroux

23005 GUERET

Tél : +33 5 55 51 93 23

www.tourisme-creuse.com

Contacts SIRTAQUI : Graziella PENOT et Aline GORSSE

Mèl : sirtaqui@tourisme-creuse.com

Comité Départemental du Tourisme de la Dordogne

25 rue Wilson BP 2063

24002 PERIGUEUX

Tél : +33 5 53 35 50 24

www.dordogne-perigord-tourisme.fr

Contacts SIRTAQUI : Charles BRINDAMOUR et Evelyne VALADIÉ

Mèl : sirtaqui@tourismeperigord.com

Gironde Tourisme

Immeuble Gironde

1 et 4 Terrasse du 8 mai 45 - CS 92015

33076 BORDEAUX CEDEX

Tél : +33 5 56 52 61 40

www.tourisme-gironde.fr

Contact SIRTAQUI : Nathalie LATRY

Mèl : sirtaqui@gironde-tourisme.com

Landes Attractivité

4 avenue Aristide Briand BP 407
40012 MONT-DE-MARSAN
Tél : +33 5 58 06 89 89
www.tourismelandes.com

Contact SIRTAQUI : Corinne LARRERE
Mèl : sirtaqui@landesattractivite.com

Lot-et-Garonne Tourisme

47005 AGEN
Tél : +33 5 53 66 14 14
www.tourisme-lotetgaronne.com

Contact SIRTAQUI : Frédérique MERCIER et Lionel POIRET
Mèl : sirtaqui@tourisme-lotetgaronne.com

ADT Béarn - Pays Basque

Petite caserne
2 allée des Platanes
64100 BAYONNE
Tél : +33 5 59 46 52 52
www.tourisme64.com

Contacts SIRTAQUI : Xavier LAFON ou Valérie GOUARNALUSSE
Mèl : sirtaqui@tourisme64.com

Conseil Départemental des Deux Sèvres

Maison du département
Mission tourisme
Mail Lucie Aubrac
CS 58880 -79028 NIORT Cedex
Tél : +33 5 49 77 87 79
www.tourisme-deux-sevres.com

Contact SIRTAQUI : Stella BONNET
Mèl : sirtaqui@deux-sevres.fr

Comité Départemental du Tourisme de la Vienne

33 place Charles de Gaulle - CS 20287
86007 POITIERS Cedex
Tél : 05 49 37 48 48.
www.tourisme-vienne.com

Contacts SIRTAQUI : Sandrine DUVIGNAC
sirtaqui@tourisme-vienne.com

Conseil Départemental de la Vienne

Place Aristide Briand - CS 80319

86008 POITIERS Cedex

Terres de Limousin

11 rue François Chénieux

87000 LIMOGES

Tél : +33 5 55 79 04 04

www.tourisme-hautevienne.com

Contacts : Stéphane ROUX et Amandine LAGORSE

Mèl : sirtaqui@visitlimousin.com

Liste des documents à télécharger

- Des informations complémentaires sur les données SIRTAQUI

Toutes les informations concernant la diffusion des données sont sur cette page dédiée à la réutilisation et la diffusion des données SIRTAQUI.

<https://www.sirtaqui-aquitaine.com/vous-souhaitez-diffuser-des-donnees/>

- La documentation sur les syndications Tourinsoft (progiciel du Réseau SIRTAQUI)

Le Réseau SIRTAQUI propose différents accès aux données SIRTAQUI (webservices, iframe html, widgets). Les modalités techniques de récupération des flux sont consultables en ligne :

<http://api-v3.tourinsoft.com/>